

Syndicat national des fleuristes - Newsletter #11

Syndicat national des fleuristes - Newsletter #11

Nouvelles du Synapses - Point sur le mouvement "Les Pigeons" - Newsletter #11

Cette newsletter à laquelle vous vous êtes abonné, met à votre disposition des informations accessibles au moyen d'un clic sur le lien ou les liens qui vous intéressent (textes soulignés, ci-dessous). Cette pratique permet de ne pas encombrer inutilement les messageries. Pour profiter de l'apport des textes enrichis, nous vous recommandons d'ajouter l'adresse e-mail noreply@e-monsite.com dans vos contacts.

Point sur le mouvement "Les Pigeons"

Dans notre précédente newsletter nous vous faisons part de la création du mouvement Les Pigeons.

La forte mobilisation et le ralliement d'autres organisations ont conduit le gouvernement à revenir sur les annonces en matière de taxation des plus-values professionnelles. Il y va de la constance du droit, en France et il est important d'être entendus.

Nous tenions à partager avec vous le succès de cette démarche que nous avons su relayer très tôt, alors qu'un scepticisme fort était de rigueur. Nous resterons vigilants à ce que les promesses soient tenues.

Suivez le lien pour en savoir davantage. [Accédez à l'article](#)

Nouveau look du site

Depuis le début du mois d'octobre votre site <http://syndicat-fleuristes.org> a été modifié. Le contenu est enrichi et continuera à l'être dans les semaines et mois à venir.

De nouvelles fonctionnalités ont été introduites dont celle vous permettant de donner votre avis sur un article. Cette possibilité est, pour l'instant, réservée aux personnes inscrites sur le site, c'est à dire :

- les adhérents*,
- les personnes qui ont répondu aux enquêtes et sondages*,
- les partenaires*,

* Si vous avez oublié ou égaré votre identifiant et/ou votre mot de passe, ceux-ci vous seront envoyés en cliquant sur le lien approprié sur la page d'accueil.

Vous pouvez également vous inscrire directement sur le site.

Les commentaires feront l'objet d'une modération afin de ne pas engager la responsabilité du syndicat.

Changement d'OPCA

Dans notre précédente newsletter nous contestons l'extension de l'accord conclu dans le cadre de la CCN Fleuristes, vente et services des animaux familiers au motif qu'il mettait à la charge des entreprises une contribution qui dépassait largement le taux minimum légal. Vous pouvez encore signer notre pétition, en suivant le lien [Participer](#).

Plus encore, pour défendre efficacement vos intérêts, rejoignez un syndicat soucieux du sort des employeurs, adhérez au SYNAPSES.

Télécharger le bulletin d'adhésion <http://www.syndicat-fleuristes.org>

Archives

A la demande de certains lecteurs, nous avons mis en ligne l'ensemble des newsletters déjà publiées. Un lien permanent est disponible directement sur le site et sera rappelé sur chacune des newsletters. [Accéder aux archives](#)

L'équipe du SYNAPSES

Syndicat national des activités liées aux animaux domestiques et non domestiques, aux végétaux d'ornement, à l'environnement et au cadre de vie

55, rue Lacordaire

75015 Paris

 01 44 26 30 98

 01 77 65 66 02

<http://syndicat-fleuristes.org>

fleurs.synapses@gmail.com

<http://twitter.com/#/SyndicFleur>

L'ensemble des newsletters déjà publiées est disponible au moyen du lien suivant. [Archives](#)